BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES









Livraison gratuite à domicile

Route du Puy - Le Monastier/Gazeille - Tél. 04 71 08 30 55



Contactez votre équipe commerciale **Groupama LE MONASTIER - LAUSSONNE**

41 rue Saint-Pierre Tél. 09 74 50 31 36 (prix d'un appel local à partir d'un fixe)

Agence ouverte de 9h à 12h du mardi au samedi

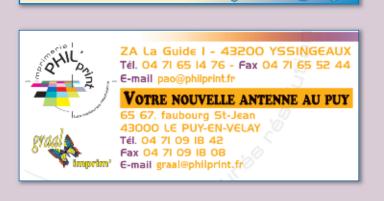


Calese Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles de Rhône-Alpes Auvergne : 90 Entreprise régie par le sode des Assurances - 06/2010 - **www.groupama.fr** : 50 rue de Sairo-Cyr 69009. Lyon





Tel. 0471 0880 14 - Fax: 6471 0883 39 - vigneautochos@orange.fr















Etat civil 2013

Naissances

ARCIS Vassili Liam Timothé - le 30 janvier CHARRUEL Lalie Gillie - le 18 juillet CRESPY Mila Emy Amby - le 14 décembre DIDIERJEAN Julés - le 31 mars DURST Maïwenn - le 17 juillet GAGNE Jade Marie Marquina - le 28 février ISSARTEL Louane Lilou - le 12 juin MARION Eliot Charles - le 17 juin PRADIER AVOUAC Emile - le 24 novembre REYNAUD Mélina - le 13 décembre SAGNARD Maïlan - le 26 juillet SALHI Inaya - le 15 mai SAUGUES BRUCHET Baptiste Gabin André - le 9 mai VARRENNES Lucas - le 7 mai

Mariages

BONNET Yohan et BIGOT Sophie Clio Marie - le 7 septembre COURET Gilles André Pierre et ROCHE Sophie Arlette - le 20 juillet GRAILLE Bruno et MOMPEL Audrey Rose-Marie - le 13 juillet MASSON Jeremy Pierre et CHAUSSENDE Céline Magalie - le 17 août RIOU André et ACCASAT Cécile – le 18 mai

Décès

ANDRÉ Marie Léa - le 19 décembre ARNAUD Louis Albert - le 19 avril BAY Prosper - le 15 mai BAYT Louis Pierre Laurent - le 28 septembre BOUQUET Louis - le 6 mai BRIVES Jeanne Marie Thérèse épouse REYMOND - le 12 juillet CHARRE Maria Victoria Virginie veuve ARCIS - 11 mars CRESPE Yannick Germain - le 1er février DECHAUD Marie Emilia Augusta épouse MOULIN - le 2 mars DURKALEC Laurent Lucien Thomas - le 29 juin FAVIER Danielle Félicienne - le 13 décembre FARGIER Yvette Rosa Virginie épouse GAYTON - le 7 juin FRANCESCHI Francine veuve GARCIA - le 30 juin GERINTES Germaine – le 19 décembre GIMBERT Rosa Victoria veuve ROUSSET - le 2 septembre HAON Louis Auguste Joseph - le 28 novembre HAUSTETE André Jules Jean - le 3 janvier ISSARTEL Marguerite Marie - le 13 avril LEC Emmanuel Marcel Henri - le 28 août MALARTRE Antoine - le 3 octobre MAURIN Louisa Marie Marcelle - le 29 mai NOUSSIS Olga veuve WEISBECKER - le 3 mars PASCAL Rosa Marie Louise veuve ISSARTEL - le 15 février PAYS Matthieu - le 24 avril PESSEMESSE Joseph Noël - le 10 août REDON Arlette Léontine Amélie épouse PARIS - le 17 avril REY Ambroise - le 20 août ROCHE Marie veuve MAGGIANI - le 6 juillet SOLEILHAC Marie Denise Léonie veuve CROZE - le 8 décembre SOLEILHAC Sylvain Antonin - le 24 octobre

Transcriptions de décès ALLIROL René Victor - le 20 août ARCIS Pierre Marius - le 21 février BRUCHET Léoncie Claudia veuve BRUCHET - le 3 mai CRESPY Maria Mathilde Pierrette - le 1er janvier DESSALCES Germaine veuve GIRARD - lé 31 mars EYRAUD Marie Victoria veuve BONNEFOY - le 3 mars FAUCOUIT Calixte - le 4 décembre GUERIN Maurice Martin - le 3 août LADOUCEUR Sylvie Victoria Euphrasie veuve BREYSSE - le 24 février MOULEYRE Marie Sophie veuve EXBRAYAT - le 9 août OLLIER Pierre Marius - le 1^{er} juin RAVEL Maria Victoria - le 14 mai ROCHE Marie Rose épouse CRESPE - le 9 avril ROME Ginette Marcelle Marie Thérèse veuve CONIL - le 20 août SOLEILHAC Baptiste Félicien - le 17 octobre

Editorial

'année 2013 est sur le point de se terminer, et avec elle. notre mandat commencé en 2008. Six ans déjà. Alors que nous approchons du port, après une croisière qui ne fut cependant pas de tout repos, je tiens à remercier tous ceux qui nous ont accompagnés tout au long de ce voyage : le personnel communal tout d'abord qui s'efforce chaque jour de servir au mieux la population et de répondre aux nombreuses sollicitations ; le conseil municipal ensuite pour le travail effectué lors des séances ; les membres de mon équipe enfin pour leur engagement et pour tout le travail accompli, mais aussi pour la confiance qu'ils m'ont accordée pendant toutes ces années et pour leur amitié. Unis pour Réussir, nous avons essayé de remplir au mieux la mission qui nous avait été confiée.

J'espère que notre commune continuera à aller de l'avant et i'espère que ses forces vives parviendront à trouver ensemble l'énergie nécessaire pour poursuivre un développement harmonieux, malgré les difficultés toujours plus nombreuses. En optimiste incorrigible, je suis convaincu que l'histoire millénaire de la cité Saint Chaffre éclairera notre avenir, un avenir qu'il faudra bien évidemment rendre possible au prix de nombreux efforts. L'espoir fait vivre. Pour terminer, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2014!

> Michel Arcis. Maire du Monastier-sur-Gazeille





Côté Travaux

TRAVAUX RÉALISÉS PAR LES SERVICES TECHNIQUES



Pont du Crouzet de Meyzoux









Aménagement de l'entrée de l'ECE



Travaux au cimetière









Au cours de l'année 2013, l'aménagement du cimetière s'est poursuivi par 3 nouvelles opérations :

- La création d'un réseau d'eaux pluviales par les Agents du Service Technique
- La réalisation d'une nouvelle tranche de goudronnage par l'Entreprise
- La reprise de 18 concessions abandonnées, par MEZENC FUNERAIRE Au total, le montant des travaux engagés s'élève à 30 000 €





Réhabilitation du chemin de l'Herm au Mont



Pont des Inclavades





Chemin des Rascoux



Erratum : la buse a été fournie par le Moto-Club.

AUTRES TRAVAUX

Travaux de goudronnage





Parking rue St Pierre





Construction du nouveau local des services techniques













Déneigement

L'hiver est là, comme nous avons tous pu le constater. Et avec lui les premiers problèmes causés par la neige et le froid : routes gelées difficilement praticables ; trottoirs enneigés et glissants ; voitures bloquées ou dans les fossés. La liste des désagréments liés à cette période est bien évidemment beaucoup plus longue, mais on sait de quoi on parle. Aussi peut-on s'arrêter là. Force est de constater que le déneigement a été cette année compliqué, et ceci pour de nombreuses raisons. C'est pour permettre à chacun de mieux comprendre les difficultés de cette mission spécifique qui incombe aux services techniques des communes et de tenter d'améliorer les choses que nous avons décidé d'apporter quelques explications.

1-Il est tout d'abord indispensable de préciser que le Conseil Général n'assure plus le déneigement des bourgs depuis quelques années, et qu'en dépit de plusieurs démarches, **aucune dérogation n'a pu être obtenue**. Cette règle s'applique dans tout le département.

2-Rappelons ensuite que l'emploi du temps des agents du Service Technique chargés du déneigement a été modifié en 2009 avec leur accord. Ils ont ainsi accepté d'assurer le déneigement dans deux véhicules différents de **5h00 à 6h30**, déneigeant ainsi une grande partie du bourg avant de partir à deux pour des raisons de sécurité dans un seul véhicule (camion 4x4) en direction des villages. Ce changement a permis d'améliorer grandement le service. Après 7h30, les agents qui ne sont pas de garde poursuivent le déneigement avec le tracteur et le tractopelle si nécessaire. 3-Le déneigement concerne : le bourg, les lotissements, les 22 villages, **soit 25000 m² de places, 17 kilomètres de rues**

4-Le circuit à parcourir s'étend donc sur environ 120 kilomètres (aller-retour). Il faut environ entre 5 et 6 heures pour faire un tour complet.

et plus de 50 kilomètres de routes communales.

5-Même si la rue est dégagée immédiatement, la neige a eu le temps de durcir une fois un tour terminé, et le passage des véhicules la rendant plus dure, elle devient d'autant plus difficile à enlever. Lorsque la température descend en dessous de -10°C la nuit, elle se transforme alors en béton. Seul un redoux pourra la faire fondre ou elle devra, comme cela a été le cas, être enlevée à la mini-pelle. Dans la rue centrale, elle sera d'autant plus difficile à enlever que la chaussée n'est que rarement ensoleillée.

6-Lorsqu'il neige, les agents de garde (2 sur 6) travaillent en continu de **5h00 à 12h30 et peuvent être amenés à intervenir le samedi et le dimanche**. Les autres agents peuvent quant à eux travailler jusqu'à 18 ou 19 heures afin de soutenir l'équipe de garde.

7-Chaque agent est de garde **nuit et jour pendant une semaine**, environ toutes les 3 semaines.

8-En cas d'urgence, les agents de garde peuvent être amenés à sortir en pleine nuit, alors qu'ils reprennent à 5h00.

9-Dans de nombreux endroits, des manœuvres s'imposent, ce qui ralentit d'autant le véhicule.

10-Dans de nombreux endroits, **des voitures sont abandonnées n'importe où**, empêchant le passage du chasse-neige qui doit alors modifier son trajet, prend du retard et ne peut pas déneiger certaines voies.

11-Dans la rue centrale, certains usagers ne respectent pas

la réglementation liée au stationnement et mériteraient, il est vrai, d'être verbalisés. En se garant souvent très mal, la nuit comme pendant la journée, ils obligent les agents à s'arrêter et à lever l'étrave qui mesure 4 mètres de large = la zone située à proximité ne peut alors plus être déneigée sur plusieurs mètres. Lorsque le nombre de véhicules mal stationnés est très important, comme cela a été le cas lors des premières grosses chutes, c'est presque la moitié de la rue centrale qui ne peut être déneigée correctement lors du premier passage, le passage le plus important. Lorsque celui-ci ne se passe pas dans de bonnes conditions en raison du laxisme de quelques-uns, ce sont tous les usagers qui en subissent les conséquences pendant des semaines lorsque le froid survient immédiatement comme cela a été le cas.

12-La hauteur des trottoirs n'empêchent pas le déneigement. Elle est tout d'abord réglementaire et a été déterminée afin de protéger les piétons et de rendre la rue et les maisons accessibles. Seuls le stationnement sauvage et le manque de civisme posent problème.

13-Les riverains ont la responsabilité de déneiger les trottoirs (article L 2312-2 du CGCT). Or certains jettent systématiquement la neige sur la voie de circulation, compliquant plus encore la situation. Il suffirait de constituer un tas au bord du trottoir, entre la partie utilisée par les piétons et la route.

14-Dans une zone de moyenne montagne, il neige chaque année. Aussi est-il indispensable d'équiper son véhicule et d'adapter ses temps de trajet aux circonstances. Ce n'est pas toujours le cas.

15-Certaines personnes insultent littéralement le personnel du service technique et le personnel administratif. Une telle attitude est inadmissible. Comment réagiraient-elles si l'on faisait de même sur leur lieu de travail ?

Il n'existe pas de solution miracle en matière de déneigement. Ni le service technique ni les élus ne peuvent empêcher la neige de tomber. Le personnel communal fait toutefois le maximum pour assurer cette mission difficile mais ne peut être partout en même temps. Pour que la situation s'améliore, il faut que chacun y mette du sien : que les automobilistes se garent correctement dans la rue centrale, mais aussi dans les villages ; que chacun prenne conscience des difficultés des autres, notamment des conducteurs de chasse-neige, et fasse preuve de plus de patience et de modération ; que tout le monde garde à l'esprit que nous sommes en zone de montagne et qu'il faut se préparer à affronter quelques difficultés en période hivernale. C'est à ce prix que nous surmonterons ensemble les rigueurs d'un hiver il est vrai bien précoce.







Elections municipales et communautaires

23 et 30 mars 2014



Informations

Qui peut voter?

Si vous avez plus de 18 ans et que vous êtes Français, vous pourrez voter, à condition de faire vos démarches d'inscription sur la liste électorale de votre commune avant le 31 décembre 2013.

Si vous êtes ressortissant de l'Union européenne et que vous avez plus de 18 ans, vous pourrez voter, à condition de faire vos démarches d'inscription sur la liste électorale complémentaire de votre commune de résidence avant le 31 décembre 2013.

Peut-on voter par procuration?

Dans le cas où vous ne seriez pas disponible lors d'un ou des deux tours de scrutin, vous pourrez faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de votre commune de voter à votre place.

Si vous êtes dans une commune de 1 000 habitants ou plus, cette personne votera à votre place par un même vote aux élections municipales et communautaires.

Les formulaires de procuration seront disponibles soit sur Internet sur http://service-public.fr (Cerfa n°14952*01(D)); soit auprès du commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.

Le mode de scrutin est différent selon les communes, en fonction du nombre d'habitants. Pour notre commune (plus de 1000 habitants) :

Les conseillers municipaux sont élus au scrutin de liste bloquée. Vous votez en faveur d'une liste que vous ne pouvez pas modifier.

Vous élirez également un ou plusieurs conseillers communautaires. Ces derniers représentent votre commune au sein de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre auquel elle appartient, c'est-à-dire votre communauté de communes ou communauté d'agglomération. Les EPCI sont des regroupements de communes ayant pour objet l'élaboration de projets communs de développement.

Au moment du vote, vous aurez, comme auparavant, un seul bulletin de vote mais y figureront deux listes de candidats. Vous ne votez qu'une fois et pour ces deux listes que vous ne pouvez séparer. En effet, le bulletin comportera la liste des candidats à l'élection municipale et la liste des candidats à l'élection des conseillers communautaires. Les candidats au siège de conseillers communautaires sont obligatoirement issus de la liste de candidats de la liste des candidats au conseil municipal.

Lors des élections de mars 2014, vous devrez présenter obligatoirement, avec votre carte d'électeur, une pièce d'identité pour pouvoir voter. Les cartes électorales déjà délivrées, ne mentionnant pas cette directive, ne seront pas remplacées. Les électeurs détenteurs de telles cartes ne peuvent s'opposer à la présentation d'un titre d'identité au moment du vote, sur la base des mentions y figurant, cette formalité étant prévue expressément par le code électoral.

Les nouveautés :

- Déclaration de candidature obligatoire auprès de la Préfecture ou de la Sous-préfecture du 13 février au 6 mars 2014 (18h).
- Impossibilité de voter pour une personne non candidate
- Interdiction du panachage (changement de mode de scrutin).
- Election des conseillers communautaires au suffrage universel direct,
- Présentation, avec la carte électorale, d'une pièce d'identité pour voter.

Qui peut candidater?

Pour les personnes désirant candidater, le Ministère de l'Intérieur a mis à votre disposition un mémento du candidat, en ligne sur son site Internet ou sur le site Internet des services de l'Etat en Haute-Loire (www.haute-loire.gouv.fr / rubrique "Politiques publiques" / "Elections et citoyenneté"). Sur ce site vous trouverez aussi un ensemble de fiches explicatives vous informant des conditions d'éligibilité, la présentation de vos bulletins de vote et des modèles de mandats.

Les déclarations de candidature sont à déposer à la Préfecture de la Haute-Loire ou à la Sous-préfecture d'arrondissement à laquelle votre commune est rattachée, du jeudi 13 février au jeudi 6 mars 2014 (avant 18h).



Le Pays du Velay prépare l'avenir de son territoire à l'horizon 2030 à travers son Schéma de Cohérence Territoriale

Depuis septembre, le Pays du Velay s'est engagé dans un projet d'envergure : le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), commun à la Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay et aux 6 Communautés de communes du Pays de Craponne, de l'Emblavez, du Meygal, du Mézenc et de la Loire Sauvage, des Portes d'Auvergne et des Pays de Cayres et de Pradelles.

Le SCoT va permettre d'harmoniser les différentes politiques d'aménagement à l'échelle du Pays du Velay, tout en prenant en compte les spécificités de chaque territoire. Il aura des conséquences notamment sur les documents d'urbanisme des collectivités, comme les PLU ou les cartes communales.Il indiquera par exemple les espaces dans lesquels seront implantés les équipements de services, de loisirs, commerciaux, etc. Il a donc une portée réelle sur la vie des habitants.



Un projet **POUR 103 COMMUNES**

A travers l'élaboration de ce nouveau projet d'aménagement et de développement, commun aux 103 communes du territoire, le Pays du Velay souhaite réfléchir à son avenir et trouver des réponses adaptées aux besoins locaux:

- rendre le territoire attractif, vecteur d'un plus grand développement économique et touristique ;
- travailler dans une logique de cohérence, de solidarité et de complémentarité entre l'urbain et le rural, en s'appuyantsur les bourgs-centres;
- préserver le caractère rural du territoire : garantir l'équilibre entre les espaces à urbaniser et les espaces agricoles et naturels :
- maintenir la qualité du cadre de vie et de l'environnement.



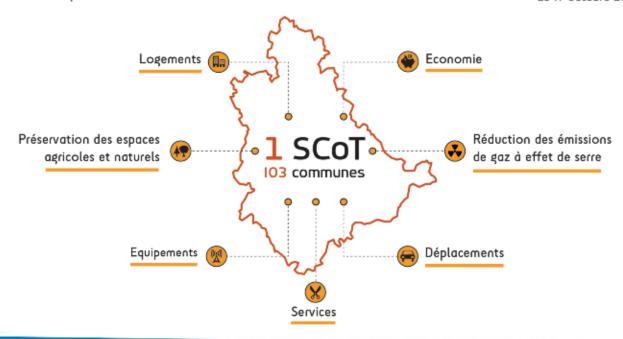
Un projet cohérent PARCE QUE CONCERTÉ

Le SCoT, pour être efficace et porteur de développement, doit être le projet de tous les élus et acteurs concernés. Les habitants seront informés régulièrement dans les journaux communaux et intercommunaux, par la presse ainsi que par des réunions publiques.

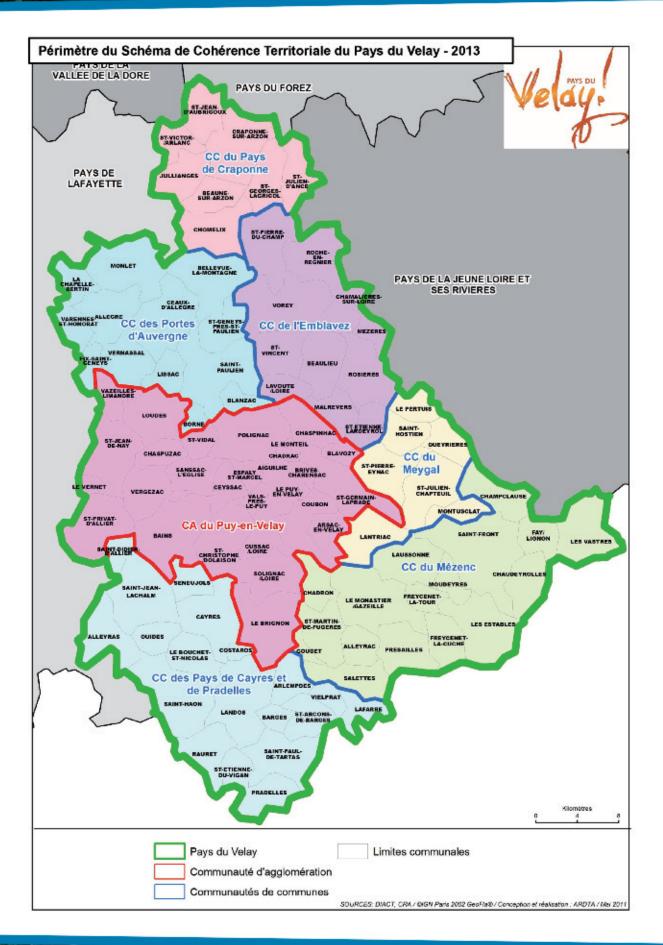
La première se tiendra le lundi 16 décembre à la Salle de la Providence au Puy-en-Velay, à partir de 18h30.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter votre communauté de communes ou d'agglomération ou le Syndicat Mixte du Pays du Velay au 04 7I 57 67 90 ou à scot.velay@gmail.com.

Le 17 octobre 2013











2009/2013 : 5 ans de marchés de l'été et marchés de Noël

5 ans déjà. On peut constater que le succès des marchés des Producteurs des jeudis soirs de Juillet et Août, marchés créés en 2009 par l'équipe municipale en place depuis 2008, ne faiblit pas. Bien au contraire, la fréquentation est en augmentation, autant par le nombre de producteurs, artisans ou artistes (une vingtaine en moyenne cette année 2013), que pour un public fidèle à ce rendez-vous hebdomadaire. L'ouverture de ces rencontres du jeudi en fin d'après-midi est attendue par un public local, mais aussi par les touristes qui le fré-

quentent pour acheter et emporter des produits locaux, les séjours locatifs se terminant souvent le samedi. On peut s'interroger sur le succès commercial de ces rencontres producteurs/consommateurs. Le discours médiatique mettant en avant les circuits courts a certainement un impact non négligeable, mais il faut souligner aussi la qualité des produits proposés à laquelle s'ajoute une relation très conviviale entre tous les partenaires. La charte signée entre organisateur (Mairie) et la Chambre d'Agriculture de Haute-Loire permet de faire la promotion de ces marchés mais aussi impose à l'organisateur d'animer ceux-ci. A ce titre, un grand merci à

tous ceux et celles qui ont animé ces rencontres au travers des diverses associations qui ont bien voulu être présentes tout au long de l'été. La Municipalité les en remercie chaleureusement. Les marchés de producteurs de l'été sont donc dorénavant une animation incontournable des mois de juillet et d'aout au Monastier. Créé la même année suite au succès des premiers marchés des producteurs de l'été 2009, le premier Marché de Noël a eu lieu le 13 décembre 2009. Depuis cette première édition, il a été renouvelé le 2e



dimanche de décembre de chaque année. La cinquième édition a eu lieu le dimanche 8 décembre 2013, et le public a répondu encore une fois présent. Malgré une conjoncture économique difficile, l'activité commerciale y a été soutenue. Certains exposants annonçant même que ce fut le meilleur depuis sa création. Ce succès est dû à, d'une part une bonne communication (journaux, panneaux, affiches, internet), mais aussi à l'ambiance et au cadre douillet de la salle d'accueil. La salle des fêtes, cadre du déroulement des 3 premières éditions a avantageusement été remplacée par le boulodrome depuis l'an dernier : Plus grand, plus clair, mais pour lequel

> l'organisation a dû maitriser les inscriptions limitées à 35, pour que cet événement reste dans un cadre convivial et pas uniquement commercial, avec des produits de qualité et une quasi exclusion des produits d'importation. Là aussi, la municipalité adresse ses remerciements aux participants avec une mention particulière pour l'Association « Familles Rurales » qui assure l'intendance de la journée au profit du Centre de Loisirs.



Marché de producteurs de Paus.

Dates des marchés	Les animations de la saison 2013
Dates des marches	
Jeudi 4 juillet	Présentation de créations d'art par les artisans de l'Association « Artitudes ».
Jeudi 11 juillet	Buvette de l'association "Sports Loisirs" avec présentation du Grand Trail Stevenson parti du Monastier le 13 juillet
Jeudi 18juillet	Danses et chants par l'Association "La Cluchade"
Jeudi 25juillet	Exposition de véhicules de course (WE course de côte du Monastier) avec l'A.S.A. Hte vallée de la Loire. Et proposé en dernière minute, un concert par 70 enfants de postiers en stage estival et musical à St Julien Chapteuil.
Jeudi 1 août	Exposition de peintures réalisées par les élèves de l'atelier de Simone Klau. Buvette par l'Association "Club Histoire Révolution et Empire".
Jeudi 8 août	Buvette et concerts par le Festival La Musique des Cuivres (semaine du festival). Malheureusement il a plu ce soir-là !
Jeudi 15 août	Concert de violon dans l'Eglise St Jean par 2 artistes allemandes de passage au Monastier. Buvette de l'Association "Les Amis de l'Abbatiale".
Jeudi 22 août	Animations autour de Stevenson pour la présentation de la 1ère Fête Stevenson des 24 et 25 aout par l'Association "L'œil de la Salamandre".
Jeudi 29 août	Présentation de véhicules TT par Promo rallye en préparation de leur animation de la vogue du 1 ^{er} septembre autour du 4x4.







Manifestations 1er semestre 2014

18 janvier	Soirée Cabaret (Salle des Fêtes)		
26 janvier	Concours de Tarot (Salle des Fêtes)	Tarot Club 43	
2 février	Loto (Salle des Fêtes)	Ecole Maternelle	
1er mars	Compétition triplette D3Comité Loire Forez tarot (Salle d	les Fêtes) Tarot Club 43	
15 et 16 mars	Tournoi de Tarot (Salle des Fêtes)	Tarot Club 43	
23 mars	Ciné-crêpes pour les 1 - 4 ans (Multi-accueil La Clé des	Champs) Souris Vertes	
29 mars	Repas dansant (Salle des Fêtes)	APEL Saint Dominique	
4 avril	Spectacle - Théâtre (Salle des Fêtes)	Espace Culturel Européen	
5 avril	Tounoi du club de tarot (Salle des Fêtes)	Tarot Club 43	
10 avril	DON DU SANG (Salle des Fêtes de 9h à 12h)		
12 avril	Bal (Salle des Fêtes)	Promorallye	
26 et 27 avril	Exposition (Salle des Fêtes)	Club Histoire, Révolution, Consulat, Empire	
3 mai	Tarot (Salle des Fêtes)	Tarot Club 43	
4 mai	Bal du Muguet (Salle des Fêtes)	ADAC-AFN	
23 et 24 mai	Spectacle - Théâtre (Salle des Fêtes)	La Cluchada dé Mounechtié	
12 Juin	DON DU SANG (Salle des Fêtes de 14h à 17h)		
20 et 21 juin	Rallye Haute Vallée de la Loire (Salle des Fêtes)		
27 juin	Concert (Auditorium Ecole de musique)	Harmonie Saint Chaffre	
28 juin	Fête de la Musique	Harmonie Saint Chaffre	
29 juin	Fête de fin d'année (Salle de Fêtes)	APEL St Dominique	



Calendrier des foires en 2014 (de 7h à 12h30)

Mardi 21 Janvier		Diago E d'Estaina
		Place F. d'Estaing
Mardi 4 mars	Mardi Gras	Place F. d'Estaing
Mardi 15 avril	Pâques	Quartier Saint Jean
Mardi 6 Mai	Foire du 6 mai	Place F. d'Estaing
Mardi 24 Juin	Foire de la St Jean	Quartier Saint Jean
Mardi 22 Juillet		Place F. d'Estaing
Mardi 26 Août		Place F. d'Estaing
Dimanche 28 Septembre	Foire aux chevaux	Place du Vallat
Mardi 28 Octobre	Foire de la Toussaint	Quartier Saint Jean
Mardi 18 Novembre		Place F. d'Estaing
Mardi 23 Décembre	Foire de Noël	Place F. d'Estaing

- Les Jeudis matin à 9 heures : Marché aux Ovins au marché aux Bestiaux (Route de Laussonne)
- Les Dimanches matin à 10 heures 45 : Marché aux Petits veaux au marché aux Bestiaux (Route de Laussonne)
- Tous les mardis matin, le Marché (primeurs, commerçants...). Attribution des places pour les forains de 6h45 à 8h.
- Marché de producteurs de Pays, Esplanade Stevenson, église St-Jean les jeudis du 3 juillet au 28 août de 17h à 20h.
- Marché de Noël le Dimanche 7 décembre 2014.





en hommage à R.L. Stevenson le 25 août 2013



Réalisation du Buste de Robert Louis Stevenson (Texte de l'artiste : Lucie DELMAS)

Après de nombreuses complications pour acheminer la pierre en grès des Vosges (d'1 tonne 8) je me suis mise au boulot. Tout d'abord un gros travail de dégrossissage à la disqueuse et au pneumatique puis entourée de nombreuses photos de Stevenson il a fallu tout doucement se rapprocher du personnage, travailler le drapé du costume, le visage. Puis est venu le travail de finition, le brochage à l'arrière, la gravure et les derniers détails pour lui donner vie à nouveau. Enfin la pause et on souffle car tout s'est bien passé. Au final ce fut une très belle aventure que de travailler sur un tel personnage, sur cet aventurier de passage au Monastier en 1878.



Le chemin de Stevenson

Vers un Itinéraire Culturel Européen

Le Réseau européen "Sur les traces de Robert Louis Stevenson" a été créé lors de la 4^e rencontre annuelle du réseau européen, à Maroilles le 16 novembre 2013.

L'objectif est de mettre en lien des territoires en France, en Belgique, en Ecosse et en Angleterre où Robert Louis Stevenson a vécu et voyagé.

En temps qu'adhérents de l'Association "Sur le Chemin de Robert Louis Stevenson" qui est à l'origine du GR 70, la commune du Monastier et l'Espace Culturel étaient représentés lors de cette première assemblée générale constitutive (la commune en tant qu'hébergeur avec le gite d'étape et l'Espace Culturel Européen en tant que partenaire culturel). L'association "Sur le Chemin de Robert Louis Stevenson" œuvre depuis 2009 à la mise en place de ce réseau européen ...

Un itinéraire Culturel Européen, c'est quoi?

Le programme des Itinéraires culturels est né au Conseil de l'Europe en 1987. C'est cette année-là que les Chemins de St Jacques de Compostelle obtiennent le 1^{er} label "Itinéraire Culturel Européen".

L'idée est de montrer, de façon visible, à travers le voyage dans l'espace et dans le temps, que le patrimoine des différents pays d'Europe constitue en fait un patrimoine



culturel commun.

Un I.C.E, c'est une mention délivrée par le conseil de l'Europe. Pour nous, c'est un réseau européen d'organisations culturelles et touristiques françaises, anglaises, écossaises et belges travaillant autour de l'écrivain Robert Louis Stevenson. Valorisation culturelle, développement local, mise en réseau de prestataires touristiques, actions événementielles, etc... sont les actions que chacune des structures mène au quotidien.

Le réseau a déposé sa candidature à la mention d'Itinéraire Culturel du Conseil de l'Europe le 18 septembre 2013.

Avril 2014 : Présentation orale à Luxembourg du dossier de candidature du réseau à la mention "Itinéraire Culturel du Conseil de l'Europe"

Mai 2014 : Réponse officielle de la certification ou non du réseau européen Sur les traces de R.L. Stevenson en "Itinéraire Culturel du Conseil de l'Europe".







Visite EHPAD

Mercredi 18 Décembre 2013, une dizaine d'élus au Conseil Municipal avaient pu répondre favorablement à l'invitation de Monsieur MARTINAT, Directeur de l'EHPAD "Les Terrasses de la Gazeille", pour une visite guidée de l'Etablissement.

Dans un premier temps, à l'aide d'un vidéoprojecteur, Monsieur MARTINAT a retracé

les différentes étapes du déroulement du projet, depuis sa conception jusqu'à sa réalisation finale :

- Achat du terrain choisi par la municipalité précédente, en juillet 2008 ;
- Négociation avec les Services de Tutelle pour l'obtention de 70 lits dont 5 lits d'hébergement temporaire
- Choix d'un BEA par le Conseil d'Administration (signé en Mai 2011)
- Réflexions impliquant la Direction, le Conseil d'Administration et le Personnel sur sur l'architecture du bâtiment pour définir le cahier des charges
- Choix de l'Entreprise FLORIOT après le dialogue compétitif pour l'ensemble des travaux
- Pose de la première pierre le 22 Octobre 2011 par Mr RIVET pensionnaire de la Maison de Retraite de l'époque mais aussi centenaire depuis la veille. Il a fêté ses 102 ans cette année dans la nouvelle maison!
- Réception des travaux le 17 Juin 2013
- Déménagement et occupation des lieux, le 18 Juin 2013. Venait ensuite le temps de la visite de l'Etablissement. Pour chacun des locaux, Monsieur MARTINAT s'employait à en donner la fonctionnalité tout en faisant référence aux obligations en matière d'accessibilité, d'hygiène, de sécurité



et de conditions de travail.

Au total, une structure modèle et moderne en Haute Loire, avec des chambres spacieuses (22m² avec sanitaires individuels).équipées

pour la plupart de rails de transferts pour le bien être des résidents pendant les soins mais aussi, pour celui des personnels qui travaillent désormais dans des locaux ergonomiques ; de larges circulations ; des salons et salles d'activités répondant aux différents besoins événementiels ; une cuisine, des locaux techniques adaptés au service, le tout équipé de matériels neufs et modernes. A cela, il convient de rajouter que chacune des chambres dispose d'un accès aux moyens des communication les plus modernes, à savoir téléphone mais aussi internet pour permettre aux résidants d'échanger avec leur famille parfois éloignée. Pour l'ensemble des visiteurs la maison est particulièrement agréable avec une décoration harmonieuse et du mobilier choisi avec goût. Reste à installer dans la salle d'animation un poêle qui apportera cette chaleur des veillées d'antan. Pour conclure la visite, autour du verre de l'amitié, Monsieur MARTINAT tenait à remercier l'ensemble du Personnel de la

MARTINAT tenait à remercier l'ensemble du Personnel de la structure qui par ses compétences, son savoir-faire et son savoir être "assure une prestation à hauteur du prix de journée".

Les élus présents remerciaient Monsieur MARTINAT pour sa disponibilité, son accueil chaleureux, et souhaitaient longue vie aux "Terrasses de la Gazeille".



www.le-monastier-sur-gazeille.net se refait une santé !

Bien que le site Internet de la Commune n'ait que six années d'existence (d'âge), une cure de rajeunissement s'avérait nécessaire.

L'équipe municipale a souhaité le relooker en le rendant plus attractif. Sa nouvelle conception impliquant une mise en œuvre de compétences importantes, a été réalisée avec le concours d'une professionnelle Maelle Montineri et une forte implication du Personnel Administratif.

Ce site plus moderne, plus pratique, avec une interface plus vivante laisse place à l'image et à l'information essentielle concernant la vie locale. Il permet également d'obtenir des conseils pour toute démarche administrative.



Il est adapté à tous les types de supports (PC, tablette, smart phone, etc. . .)
Afin de faire vivre ce cite et de satisfaire

Afin de faire vivre ce site et de satisfaire les internautes, il sera procédé régulièrement à sa mise à jour. A ce propos, un appel est lancé aux Présidents des différentes associations qui, grâce à la boîte mail prévue à cet effet ou par l'intermédiaire du Personnel Administratif, pourront diffuser gratuitement, en texte et en images,

l'annonce de leurs manifestations.

N'hésitez pas à consulter : www.le-monastier-sur-gazeille.net Bonne visite !





L'association d'animation des résidants de l'EHPAD "Les terrasses de la Gazeille"

En 2012, une nouvelle association s'est créée au sein de l'EHPAD Public du Monastier, elle se nomme "Association pour l'animation culturelle et artistique des résidants de l'EHPAD Les Terrasses de la Gazeille".

Cette association a pour but de favoriser, développer et promouvoir des actions et des activités dans un champ d'intervention artistique, culturel, éducatif et social; des actions d'animation, d'aide à l'animation et l'organisation d'animations à l'EHPAD public du Monastier sur Gazeille, à destination des résidants et de leurs familles ; vente de divers produits de toilette et gourmandises.

L'association a organisé diverses manifestations afin de récolter des fonds pour financer des actions d'animation : vente de pommes, de pomme de terre, de chocolats à Noël, de pizzas. De plus, l'association met à disposition au sein de l'établissement une boutique de produits de toilettes pour les résidants et leurs familles. Ainsi, cette année l'association a financé plusieurs actions dans le nouvel établissement notamment :

- Une animation musicale le 21 juin pour la fête de la musique,
- Un goûter Renaissance dans le cadre des Fêtes du Roi de l'Oiseau,
- Une animation fabrication du beurre,
- Une animation musicale « Orgue de Barbarie » le 24 Octobre dans le cadre de la Semaine bleue,

Pour les mois à venir, d'autres animations devraient être programmées :

• l'organisation d'une fête du cochon au mois de Novembre avec une animation musicale.



des fêtes du Monastier avec une animation musicale "Jean FERRAT" (repas et animation 12 €)

En organisant ces diverses manifestations, l'association permet à l'établissement une ouverture sur l'extérieur, et privilégie les moments d'échange, de partage et de convivialité.

L'association a pour projet l'organisation d'un spectacle théâtral en 2014. Pour tout renseignement, l'équipe administrative de l'EHPAD se tient à votre disposition du lundi au vendredi.



Club Histoire Révolution, Consulat et Empire

Le « CLUB HISTOIRE REVOLUTION, CONSULAT ET EMPIRE » vous invite à la 9^e édition de l'Exposition-Concours qui se tiendra à la salle des fêtes du Monastiersur-Gazeille les samedi et dimanche 26 et 27 avril 2014 de 10 h à 12h et 14h à 18h.

Plusieurs animations se dérouleront pendant ces deux jours (peinture, montage maquettes, en prévision animation extérieures, concours de peinture 24 heures chrono etc...). De nombreux invités d'honneur exposeront leurs collections (peintres de grande renommée, médailles



d'or des grands concours internationaux, et d'autres peintres-maquettistes-sculpteurs). Cette année visite des trappeurs du Canada, bivouac et tir au fusil 1777.

5° compétition de voitures radioguidées modèles réduits tous terrains 1/8° et 1/10° sur notre circuit de la Recoumène le dimanche 27 avril tout le jour.

Entrée gratuite.







Espace Culturel Europeen du Monastier-sur-Gazeille



L'Espace Culturel Européen met à l'honneur la Culture du Pays du Monastier sous toutes ses facettes :

- La programmation culturelle

- Les associations locales
- L'histoire
- Le patrimoine
- La faune et la flore
- Les musées
- Les artistes

Mais surtout la population du Pays qui joue pleinement un rôle d'acteur culturel.

La lettre d'info

Suivez toute l'actu de l'ECE en vous abonnant à La lettre d'information (actions, programmation, partenariats...). Envoyez-nous un mail de demande d'abonnement à contact@espace-culturel-europeen-le-monastier.org ou rendez-vous directement sur le site de l'ECE : www.espace-culturel-europeen-le-monastier.org, rubrique « lettre d'information ».

Vous souhaitez intervenir dans La lettre pour nous faire partager vos passions, vos découvertes, votre agenda, vos lectures, vos photos... n'hésitez plus, envoyez vos infos avant le 15 de chaque mois pour une parution le mois suivant.

Pour rester en lien avec le Pays du Monastier...

Programmation de janvier à juin 2014

Cette programmation peut encore évoluer, d'autres rendez-vous sont en cours d'élaboration.

• Samedi 18 janvier

Soirée cabaret à l'auditorium par l'Harmonie St Chaffre

• Dimanche 26 janvier

Théâtre, 16h30 : La bande à zinc "Faut pas payer", organisation Ré-création

• Vendredi 14 février

Concert Gaël Horellou Quartet à l'auditorium, organisation ECE



• Vendredi 21 février

Théâtre, 19h30 à l'auditorium « Saïda Churchill », organisation ECE

• Vendredi 28 février

Audition de musique par l'Ecole de musique à l'auditorium

• Samedi 22 mars

Sortie théâtre à St-Etienne "Richard III" en partenariat avec La comédie de St-Etienne. Organisation ECE. Covoiturage possible, renseignements: 06 70 56 90 87 ou julie.souche@ce-lemonastier.org



• Dimanche 23 mars

Carnaval, départ place du Couvent, organisation Récréation

• Vendredi 4 avril

Théâtre, salle des fêtes "L'apprenti" par La comédie de St-Etienne. 2 représentations, organisation ECE

• Mercredi 9 avril

"Les derniers barons", concert de musique pour les enfants à l'auditorium, organisation ECE, Ligue de l'enseignement et Ré-création

Vendredi 25 avril

Audition de musique par l'Ecole de musique à l'auditorium

• Vendredi 16 mai

"Les enfants des fontaines", théâtre pour les enfants à l'auditorium, organisation ECE, le centre multi-accueil La clé des champs et la Ligue de l'enseignement. 2 représentations.



• Vendredi 23 et samedi 24 mai

Théâtre La Cluchade à la salle des fêtes

• Mercredi 27 mai

Conférence par Serge Monnier "Loi et liberté en milieu scolaire", à l'auditorium, 20h, organisation Musée de l'école

• Samedi 7 et dimanche 8 juin

Kermesse "Chèvre qui peut", organisation Tant Qu'il Y Aura des Chèvres

• Vendredi 27 et samedi 28 juin

Fête de la musique à l'église St-Jean par l'Harmonie.

Retrouvez l'agenda en détails sur www.espace-culturel-europeen-le-monastier.org

L'Espace Culturel Européen est sur Facebook, venez nous rejoindre... le Pays du Monastier vous y attend!





La rentrée des souris vertes

Depuis cette rentrée scolaire, les souris vertes du multi-accueil "La clé des champs" n'ont pas chômé. Il y a eu d'abord l'assemblée générale certes peu fréquentée mais qui a permis de reconduire le bureau de l'association. Début octobre, c'est ensuite la bourse aux jouets et matériel de puériculture qui a occupé les petites souris. Organisée le temps d'un dimanche matin, elle a rempli ses objectifs et sera renouvelée l'an prochain. Mi-novembre l'association a innové en proposant sa première soirée d'échanges autour du thème du sommeil. Cette rencontre entre parents fut riche et nous pousse à réfléchir à une nouvelle soirée d'échanges. Début décembre enfin, l'association s'est associée au multi-accueil pour inviter les familles à une matinée conviviale : spectacle tout en couleur et symboles avec "Petit bleu, petit jaune" puis collation de Noël offerte par Souris Vertes.

Afin que 2014 commence bien, les souris vertes aidées du personnel de la crèche ont préparé un calendrier rempli des photos de nos petits. Un beau souvenir de ces années passées à La Clé des champs qui nous accompagnera tout au long de 2014 que nous vous souhaitons riche et épanouissante.

Les Souris Vertes

Email: sourisvertes43@aol.com

Site internet: http://sourisvertes43.canalblog.com/





Tennis club du Monastier-sur-gazeille : Le Tennis pour tous!

Le Tennis Club du Monastier est une association sportive ouverte à tous, habitant de la Commune ou la Communauté de Communes. Pour un coût modique chacun peut se faire plaisir en jouant avec des partenaires soit en loisir soit en compétition. Tout au long de l'année, deux courts proches du camping, fermés par un cadenas à numéro (donné par le Président), sont utilisables gratuitement pour les licenciés. Lorsqu'il fait mauvais temps, le gymnase nous estouvert (sur demande auprès du Président) les lundis et jeudis soirs avec priorité à l'école de tennis et aux entraînements des équipes . Pour les enfants des raquettes et des balles peuvent leur être prêtées pour commencer.

L'école de tennis (voir photo) a commencé le lundi 30 septembre 2013 sous l'autorité d'un nouveau et dynamique jeune enseignant, Louis VALOUR, avec une première série de 10h de cours qui s'est terminée le 6 janvier 2014. Deux nouvelles séries suivront pour lesquelles il est toujours possible de s'inscrire auprès du Président. Ces cours sont adaptés à chaque élève, jeune ou adulte, que ce soit pour découvrir ce sport ou pour se perfectionner. Des stages peuvent être organisés pendant les vacances scolaires : il

suffit de s'inscrire auprès du Président.

En octobre dernier, une équipe a représenté notre Club au Critérium d'automne en ga-

gnant plusieurs matches accédant ainsi aux phases finales mais perdant en demi finale. Le Club engagera, comme chaque année, une équipe au prochain Championnat de Printemps.

Tout au long de l'année, des championnats et tournois, de tous niveaux, sont organisés soit par le Comité Départemental de Tennis soit par des Clubs. L'information est donnée sur le panneau situé à gauche de l'entrée du gymnase et dans le club-house situé près des courts extérieurs. Tout renseignement complémentaire peut être demandé au 06 87 76 62 25.

Jean-Pierre VAGGIANI, Président du Tennis Club du Monastier







Association Sports Loisirs le Monastier

Fort de sa centaine d'adhérents, Sports Loisirs, crée en mars 2008 est devenu au fil des ans une association importante de la commune. Regroupant plusieurs sections, le yoga et la course à pied avec une grosse trentaine de licenciés chacun, la marche et la gymnastique 15 mordus de part et d'autre, et enfin le vélo qui redémarre et compte sur les beaux jours du printemps 2014 pour voir ses effectifs grossir lors des sorties dominicales (3 parcours différents proposés selon le niveau). La Gymnastique EPGV et le Yoga font appel à 2 intervenants extérieurs professionnels pour assurer la qualité de l'enseignement lors des séances. 2 cours hebdomadaires actuellement pour les disciples du Yoga (Les lundis matins et les mercredis soirs) et les lundis soirs pour la gym.

Les marcheurs se retrouvent désormais le jeudi à 18h00 au





stade de la Freydeyre pour un départ groupé, plus des sorties le week-end au grès du climat et des disponibilités de chacun. Les coureurs à pied ont vu l'effectif fortement progresser depuis septembre et la mise en place de trois groupes de niveau lors de séances d'entraînement du mercredi (18h15 au stade de foot).

Durant 2013, ils ont participé à plus de 25 courses dans le département avec de gros contingents aux 15 km du Puy en Velay, au trail de st Jacques et au Capito'Trail (St Julien Chapteuil) mais aussi dans tous les départements limitrophes. Plus de 120 participations en tout sous les couleurs de Sports Loisirs Le Monastier.

Richard L.

Deux animations phares furent organisées en 2013 avec la marche pour le week-end Stevenson et la 5º édition de la course pédestre « La Recoumène » (avril). Gros succès cette année avec une participation record (160 coureurs adultes, 40 marcheurs et 80 enfants), lors du seul dimanche du printemps béni par les dieux du ciel! Une partie des bénéfices de la journée fut reversée à l'association Aurore Sport Adapté.

En 2014, « La Recoumène » se déroulera le dimanche 13 avril.

Enfin Sports Loisirs s'est doté d'un site internet convivial : www.larecoumene.fr



LA CLUCHADE... Qu'én bouon moument!

Mais oui, ils ont été nombreux les bons moments Cluchade en 2013 !!!

Nos diverses animations tout au long de l'année, passionnées et passionnantes...notre spectacle en mai, avec un public toujours fidèle et autant passionné que nous, et de plus en plus nombreux, et que nous remercions vivement de nous soutenir si chaleureusement...mais aussi tous les bons moments de

convivialité que nous passons ensemble...du bonheur simple, mais vrai!

Alors en 2014, nous allons continuer à faire vivre notre patois, nos chants, nos danses, avec la même ardeur, le même enthousiasme, et nous allons encore nous surpasser pour offrir à notre public un super spectacle qui aura lieu toujours à la salle des fêtes :

- vendredi 23 mai à 21 heures
- samedi 24 mai à 15 heures et à 21 heures

Merchi dé végni nouïl viré nounbrous...én atténdén, vouïl dizén bouone fi dé l'on, bouones fèstos, à l'on qué vé, è boune annado

2014!...è surtout bouone sandà à toutès!

(merci de venir nous voir nombreux...en attendant, nous vous disons bonne fin d'année, bonnes fêtes, à l'année prochaine, et bonne année 2014 !...et surtout bonne santé à tous !)







Joël Machabert nous a quittés

Ce dimanche 1er décembre, qui marque le début de la période de NOËL, avec ses perspectives de joies et de bonheur, un voile de tristesse et de désarroi s' est abattu sur l'Harmonie Saint Chaffre et Le Monastier.

Jo Mach, comme l'appelaient gentiment ses amis, est parti au terme d'une journée qui avait débuté simplement, par la traditionnelle répétition du dimanche matin. Depuis

des décennies, clarinette en main, il offrait ses compétences musicales et sa convivialité à cet ensemble qui, plus qu'un simple orchestre, est un véritable creuset capable de sublimer les qualités humaines et de déchainer l'enthousiasme.

Pendant sa longue carrière de musicien que j'ai eu plaisir à partager pendant de nombreuses années, Joël a toujours su faire cohabiter le sérieux du travail musical et l'humour feutré qu'il tenait de son père Gaston. Il racontait souvent, en anecdote, les péripéties de ce mémorable concert dans l'Eglise de

SUSE, où, effectif oblige, il avait dû troquer sa clarinette pour un tuba. Hormis la liberté du répertoire, nos amis Italiens avaient été surpris par l'interprétation très personnelle de LA PALOMA Ce fut notre dernier déplacement à SUSE ...

Tout cela c'était Joël, la convivialité, le partage, la sensibilité, l'humour vigoureux et le verbe qui pouvait être parfois percutant. En acceptant de présider l'harmonie dans les années 1980, il avait assuré la transition entre la génération qui avait mis la Saint



Chaffre sur les rails et celle des quadra qui en assure aujourd'hui l'animation.

Lorsque je croisais Joël le dimanche matin, arrivant, débonnaire, pour la répétition, j'avais souvent à l'esprit cette anecdote de ses débuts de musicien. Nous sommes en 1967 ou 68, je cause avec Gaston MACHABERT, qui avait

accepté de jouer dans les rangs de l'harmonie naissante, et lui propose d'amener Joël avec nous, il a 10 ans et joue déjà le sax et la clarinette. Gaston me répond avec son vocabulaire toujours mêlé d'humour : "tu vois Michel il faut qu'il joue de la clarinette, le ténor ça fait pas, il traînerait par terre" (rires)...

Pour ma part, la tristesse un peu dissipée, c'est cette image de Joël que je garderai.

Michel Bonnefoy



Dimanche 08/12/2013, première répétition sans Jo! La mise en place de l'orchestre fut douloureuse lorsqu'il fallu enlever une chaise au rang des secondes clarinettes, son pupitre. Pourtant, celui-ci, garni comme beaucoup d'autres par de jeunes musiciens, offrait à nos yeux encore mouillés, le souffle de l'avenir! Ce sont sur des bases plus que séculaires que celui-ci repose. Cent trente cinq années d'engagements, de convictions, d'amitié et de musique font de notre ensemble et de ses 55 musiciens, une institution locale dans laquelle, les jeunes occupent une place importante puisqu'ils représentent la moitié de l'effectif. Huit nouveaux musiciens dont 6 élèves de l'école de musique intercommunale ont rejoint nos pupitres cette année. On sait desormais qu'avec eux, ceux d'avant et ceux qui viendront, la pérennité est assurée. Comme l'ensemble des pages du livre d'André Breysse le montre, l'harmonie du Monastier St Chaffre a toujours eu le souffle, parfois court, mais le souffle!

Que celui-ci soit porteur de remerciements affectueux pour toutes celles et ceux qui à l'instar de Jo, ont marqué notre harmonie, la musique.

D.Mercier



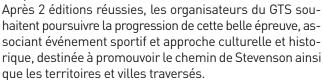




- communiqué de presse -

Grand Trail Stevenson: 12 au 14 juillet 2014

L'association 3 Soleils organise, du 12 au 14 juillet 2014 la 3° édition du Grand Trail Stevenson (GTS), épreuve de course à pied sur chemins, de Saint-Jean-du-Gard (30) au Monastier-sur-Gazeille (43). Le parcours, qui se déroule principalement sur le chemin de Stevenson (GR 70), empruntera parfois des sentiers parallèles au GR 70 afin de faire découvrir aux coureurs des panoramas remarquables : Signal de Saint-Pierre, Rocs de Galta, village de Barre-des-Cévennes, Château d'Arlempdes...



Robert Louis Stevenson est un écrivain écossais, dont les oeuvres les plus connues sont L'Île au Trésor ou L'étrange cas du Dr Jekyll et de Mr Hyde. Il a également écrit Voyages avec un âne dans les Cévennes, à l'issue de son voyage effectué du 22 septembre au 4 octobre 1878, en compagnie de l'ânesse Modestine, du Monastier-sur-Gazeille à Saint-Jeandu-Gard.

Les courses

Le GTS se court en 3 étapes et propose 2 parcours de 151 et 171 km :

- 12/07 : Saint-Jean-du-Gard Florac : 57 km,
- 13/07: Le Pont-de-Monvert Langogne: 90 km ou Le Bleymard Langogne: 70 km,
- 14/07 : Ussel Le Monastie-sur-Gazeille: 24 km.

L'épreuve de 171 km est également ouverte aux équipes de 3 coureurs en relais.

Les étapes peuvent également être courues isolément : les coureurs pouvant courir 1 ou 2 étape(s) uniquement. Ainsi, les différents formats de course proposés (24, 57, 70 et 90 km) permettront de séduire un plus large public.

Grande nouveauté : l'édition 2014 verra l'organisation d'une course intégrale de 225 km, proposée à une dizaine d'équipes de 2 ou 3 coureurs qui devront se présenter sur la ligne d'arrivée au plus tard 65 heures après que le départ aura été donné.

Hormis le 24 km, le GTS, parcouru intégralement ou sur 1 seule étape, demeure une épreuve difficile. La course s'adresse à des coureurs bien, voire très bien entraînés (ultra-trailers). Elle constitue une excellente préparation avant l'Ultra Trail du Mont Blanc (UTMB) par exemple, ou le Grand Raid de la Réunion (Diagonale des fous). Le GTS est inscrit sur la liste des courses qualificatives à l'UTMB pour 4 points, ce qui en fait une des épreuves les plus difficiles du circuit des trails.





Comparés aux trails organisés en France, le GTS est unique :

- La formule d'épreuve sur 3 jours est rarissime. Il s'agit probablement de la dernière organisation à proposer ce type de course... sur plus de 2000 trails actuellement organisés en France!
- L'aspect historique du chemin, rattaché à l'écrivain Robert Louis Stevenson confère également au projet un aspect tout à fait unique.
- Le parcours en traversée offre une diversité de paysages tout à fait remarquable : corniche des Cévennes, Mont Lozère, Gévaudan, volcans du Velay, haute vallée de la Loire... d'impressionnants changements de paysages s'offriront tous les jours aux coureurs.
- La convivialité de l'épreuve, les moments forts vécus par les coureurs et les bénévoles font enfin du GTS une épreuve absolument magique.

Soutiens au GTS

Les communes-étapes soutiennent le projet en mettant notamment à disposition des locaux destinés à l'hébergement et à la restauration des coureurs : gymnases, salles des fêtes... Les Conseils Généraux de Haute-Loire, de Lozère et du Gard ainsi que la Communauté de Communes du Pays de Cayres Pradelles apportent un soutien financier à l'organisation. Ces collectivités ont répondu présent dès les premières heures du projet GTS.

Perspectives

Environ 250 coureurs sont attendus pour l'édition 2014, ainsi que 130 accompagnants. Tous seront présents sur le Chemin de Stevenson pendant 4 à 8 jours. Les perspectives de progression du nombre d'inscrits sont bonnes.

Une progression raisonnable du nombre de participants permet d'offrir une organisation maîtrisée, face à des aléas de course parfois difficiles à gérer.

Après 2 parcours et 2 formats de courses totalement différents, 2014 verra un 3º parcours plus long et plus difficile. Les territoires traversés offrent des combinaisons de parcours multiples.

Les parcours des éditions à venir seront vraisemblablement modifiés. Toutefois, le choix des villes de départ et arrivée ainsi que des villes étapes ne changera pas : Saint-Jean-du-Gard, Florac, Langogne, Le Monastier-sur-Gazeille, dès lors que les capacités d'accueil des coureurs (locaux communaux) seront suffisantes.

Rédaction - Diffusion : Mairie du Monastier/Gazeille - 04 71 03 80 01

Le Comité de Rédaction remercie toutes les personnes et associations qui ont pris le temps de rédiger des articles et d'envoyer des photos. Merci également aux annonceurs qui ont contribué à la réalisation de ce bulletin

Conception - Edition - Régie publicitaire
I rue du 8 mai 1845 - 43750 Vals-près-le Puy
Tél. 04 71 09 77 85 - Email : agence43@excepto.fr

Impression: Phil'Print - Yssingeaux

Réproduction interdite - Dépôt légal à parution- L'éditeur décline toute responsabilité pouvant résulter des erreurs qui, malgré les soins apportés à la rédaction, auraient pu se produire.















